

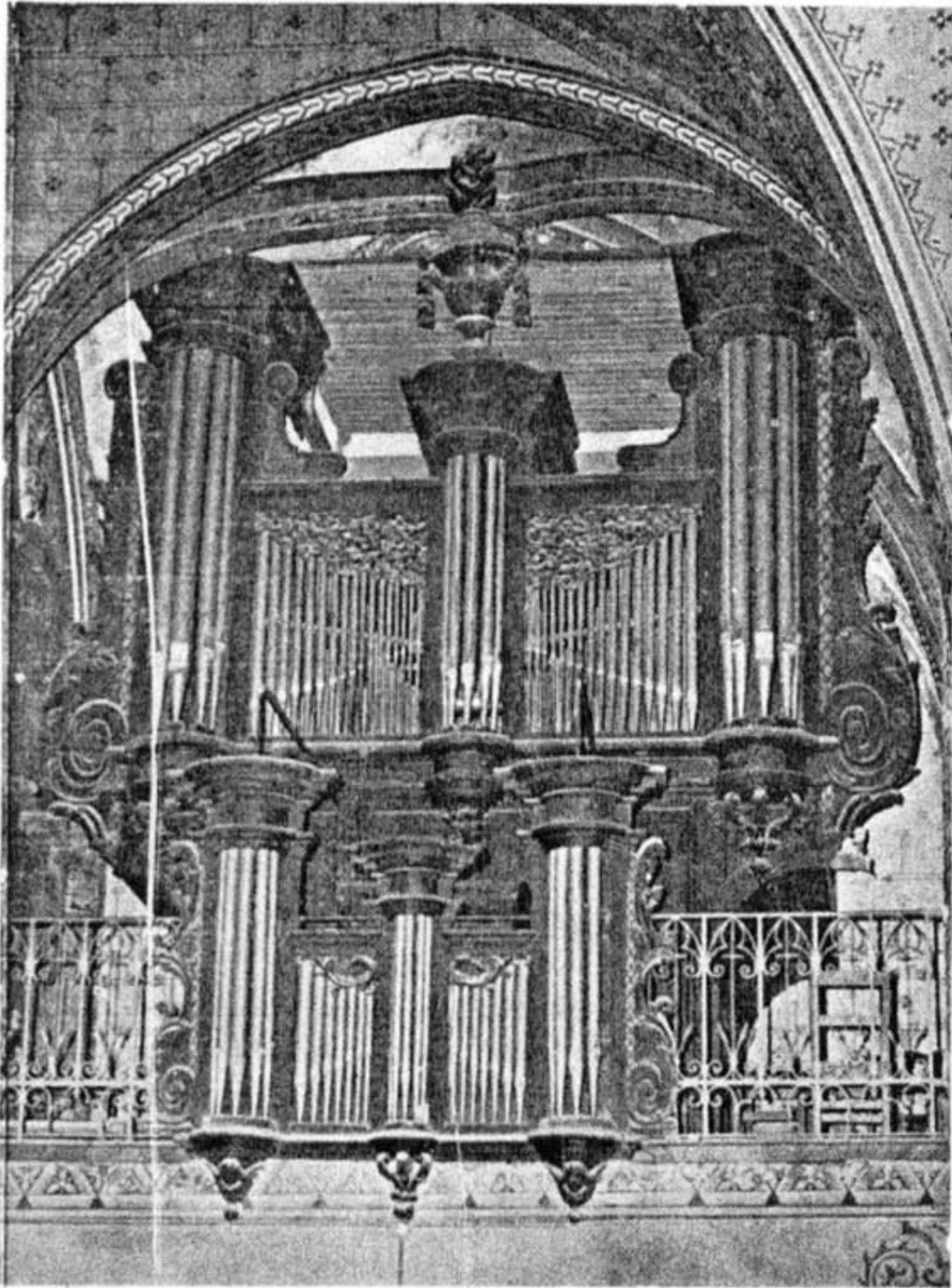
Informations sur l'orgue

Il provient de l'abbaye bénédictine de St Sever de Rustan . Sa partie instrumentale a été construite en 1760 par le bénédictin DOM François BEDOS de CELLES.

Jugé inutile dans un tel endroit, il fut enlevé par la force le 18 novembre 1815 (500 soldats commandés par le Vicomte de Lentilhac, Maréchal de Camp) et installé à l'église St Jean de Tarbes où il fut estimé insuffisant.

Mis en vente, il fut acquis par Laurien Mousset qui, Maire et Conseiller Général de Castelnau, en fit don à la Collégiale ND de Castelnau-Magnoac, où son installation eut lieu le 15 août 1894.

La partie instrumentale fut classée aux Monuments Historiques en 1973 et le buffet en 1974.



COMPOSITION ACTUELLE DE L'ORGUE

GRAND ORGUE :

Montre 8 : (jeu ancien)
Bourdon 8 : (jeu ancien)
Prestant 4 : (jeu ancien)
Doublette 2 : (jeu ancien)
Bourdon 16
Cornet 5 rangs (jeu ancien)
Fournitures 4 rangs
Cymbale 3 rangs
Cromorne (jeu ancien)
Trompette 8 (jeu ancien)
Clairon 4 : (jeu ancien)

RECIT :

Flûte 4 : (jeu ancien)
Flûte harmonique 4
Bourdon 8 : (jeu ancien)
Sesquialtera
Voix humaine 8 (jeu ancien)
Hautbois 8

PEDALIER :

Flûte 8
Trompette 8 : (jeu ancien)
Bourdon 16 (emprunt)
Tirasses.

CASTELNAU-MAGNOAC**Tribulations d'un orgue en Bigorre****Ou quand la musique n'adouçissait pas toujours les moeurs**

Récemment toiletté, il a été complètement démonté et dé-poussiéré en fin d'année dernière, le bel orgue, qui trône sur la tribune dans la collégiale, n'a pas connu que les heures de quiétude qu'il goûte aujourd'hui.

Œuvre du bénédictin Dom François Bedos (son nom est buriné sur l'un des tuyaux), sa fabrication remonte aux environs de 1730-1760. L'instrument était destiné à l'église, à la fois monastique et paroissiale, de Saint-Sever de Rustan où il fut installé. Survint la révolution qui ruina le monastère et en dispersa les religieux. Certes, l'orgue demeura intact, mais se détériora rapidement faute d'argent pour en assurer l'entretien.

A cette même époque, la paroisse Saint-Jean, de Tarbes, souhaita se doter d'un orgue. Elle se

tourna vers Saint-Sever, à qui elle proposa «un bon prix», afin de soulager le village d'un «véritable fardeau». L'offre fut déclinée. Très vite, un arrêté préfectoral, du 10 novembre 1815, ordonna le transfert de l'instrument à Tarbes. Cette nouvelle démarche, purement administrative, se heurta à un nouveau refus catégorique de Saint-Sever. Dès lors, la situation va s'envenimer.

CONVOITISE

A peine huit jours plus tard, le 18 novembre, deux brigades de gendarmerie et un détachement de trente dragons tentèrent vainement d'enlever, par la force, l'instrument revendiqué par les Tarbais. La quatrième tentative sera décisive. Le soir du 10 décembre, une troupe, forte de cinq cents hommes et munie de piè-

ces d'artillerie, investit Saint-Sever. Deux jours plus tard, l'orgue fut finalement emporté. Déjà consternés et inconsolables de la perte qu'ils venaient de subir, plusieurs villageois "rebelles" furent lourdement châtiés.

C'est de cette élégante manière que la paroisse Saint-Jean acquit l'instrument tellement désiré, et, de plus, vraisemblablement sans bourse délier. Elle le conserva pendant quatre-vingt ans. Puis, à son tour, submergée par les exigences financières de son entretien, elle le vendit à la famille Mousset, de Castelnau-Magnoac, qui, généreusement, en fit don à la paroisse du village. Il y fut inauguré le 15 août 1894.

Depuis un bon siècle, à présent, ces belles orgues, jadis tellement convoitées, ont retrouvé la sérénité. Michel Trilha, l'organiste titulaire, depuis près de cinquante ans, et Hervé Clenet, le facteur en charge de leur entretien, les entourent de leurs soins jaloux.

Ils affirment, l'un et l'autre, que tous les déménagements, démontages et remontages qu'a subis l'instrument, objet de leur fierté, ont, sans doute, quelque peu dénaturé ses qualités originales mais qu'il demeure, sans conteste, un orgue de très haute qualité et de très grande valeur, reconnu par tous les spécialistes.

(source: abbé Louis Dantin, historien)

R. V.



Le grand orgue de Castelnau-Magnoac a été classé monument historique le 21 janvier 1974.

L'ORGUE

DE CASTELNAU-MAGNOAC

Conçu par l'illustre bénédictin Dom François DEBOS aux environs des années 1760, l'Orgue de la Collégiale Notre-Dame de Castelnau-Magnoac en est l'une de ses richesses depuis son installation dans cette Eglise en 1894.

De l'Eglise Abbatiale de Saint Sever de RUSTAN (H. P.) où il se trouvait jusqu'à la Révolution, il fut transporté à TARBES à l'Eglise Saint Jean dans des circonstances mémorables.

Estimé trop peu important il fut vendu et acquis par la Famille MOUSSET de Castelnau-Magnoac qui en fit don à l'Eglise où il fut inauguré solennellement le 15 août 1894.

Bien que ces déplacements successifs et les remaniements auxquels ils ont donné lieu aient altéré la qualité de sa facture initiale, cet instrument garde, pour une grande part, l'empreinte de Dom Debos.

En 1966, sous l'impulsion de M. le Doyen FOURCAUD et de M^e TRILHA Organiste, et grâce en partie à l'appui financier de la Municipalité, M. COSTA, facteur d'Orgues à LODEVE a réconstitué les mixtures Dom Debos du Grand Orgue, et placé au récit un jeu de sesquialtera (nasard et tierce).

En 1974, M. Jean-Claude COSTA, facteur d'Orgues à Mazamet, et fils du précédent, chargé de l'entretien de l'instrument, a remis en état le Cornet du Grand Orgue.

Et durant cette même année, les Beaux Arts ont classé le buffet.

L'orgue de Castelnau est connu et apprécié des habitants du Magnoac qui l'entendent durant les offices religieux et les cérémonies importantes joué par M^e TRILHA organiste titulaire, et le disque qui vient d'être réalisé par Jean-Paul LÉCOT a pour but de le faire mieux connaître des mélomanes et de tous ceux qui s'intéressent à l'Orgue ancien.

Mais notre ambition serait de lui rendre tout son caractère primitif afin d'en faire, sans conteste, l'un des plus beaux instruments du Sud-Ouest.



Signature de DOM BEDOS DE CELLES

1709 - 1779

gravée sur le biseau du F de
la montre de l'orgue de
CASTELNAU - MAGNOAC

Hautes-Pyrénées